

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Formulaire d'inscription à un stage de formation

Commande

L'inscription est réalisée par courrier sur le bulletin d'inscription ci-contre. Elle ne devient définitive qu'à réception de la convention de formation dûment remplie et accompagnée du règlement de 20% du montant du ou des stages notifiés. Pour les stages Qualibois Module Air réf. SQA, la totalité du règlement est demandée pour valider l'inscription. LORFLAM adresse en temps utile une convocation nominative à chaque participant précisant les horaires et le plan d'accès.

Organisation des stages

Annulation :

LORFLAM se réserve la possibilité d'annuler une session de stage au plus tard quinze jours avant le stage, si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. Dans ce cas, il est proposé le report de l'inscription à la session suivante avec l'accord des intéressés.

Assurance :

Tout stagiaire reste, pendant toute la durée du stage, sous la dépendance juridique de son employeur. Il s'engage à respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline du site où est dispensée la formation.

Conditions financières

Tarifs :

Les prix indiqués sont hors taxes par participant. Les frais d'enseignement comprennent les frais de stage et la documentation remise aux stagiaires. Ils sont révisables en fonction des variations des conditions économiques.

Frais d'hébergement :

L'hôtel, le repas du soir, le petit déjeuner, le transport et le déplacement sont à la charge du client. Il est rappelé que les repas du midi sont offerts par le centre de formation.

1% formation :

Dans le cadre de la loi sur la formation continue du 16 juillet 1971, le montant du stage est déductible (1% formation).

Désistement

Groupe limité :

Pour une formation de qualité, les effectifs sont volontairement limités à un petit nombre. Tout désistement sans raison majeure peut remettre en cause la session.

Empêchement :

En cas d'empêchement sérieux de la personne inscrite, et hors des délais d'annulation, deux possibilités vous sont proposées : le report de son inscription à la session suivante (cette solution est acceptée une fois), ou l'inscription d'une autre personne pour assurer le remplacement.

Résiliation

Dans un délai de moins de 2 semaines :

Les frais administratifs sont facturés au client lorsque l'annulation intervient moins de 15 jours avant le début du stage : la facture représentera 20% du montant de la formation.

Dans un délai de moins d'une semaine :

Lorsque l'annulation intervient moins de 5 jours ouvrables avant le début de la session, le montant total de la formation sera facturé.

Le jour du stage :

Le montant total du stage sera facturé à toute personne inscrite et ne se présentant pas au stage sans l'avoir annulé. Tout stage commencé est dû entièrement.

Fournitures du stage

L'attestation de présence est adressée à l'entreprise en fin de stage avec la facture. Les documents de stage constituent un support technique à la formation. Ils sont remis aux seuls participants au cours de la session. Leur diffusion ou leur reproduction en dehors du stage est formellement interdite.

Facturation et Paiement

Facture :

La facture relative aux frais de participation au stage est adressée à l'employeur. La TVA au taux normal en vigueur est à la charge du client.

Paiement par le client :

Les paiements doivent être effectués par chèque bancaire à l'établissement de la convention de formation.

Paiement par un organisme :

En cas de paiement par un organisme intermédiaire, il est nécessaire d'en fournir les coordonnées lors de l'inscription.

Litiges

Tout différend portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, sera de la compétence exclusive du Tribunal de LORIENT.